"We are building opportunities"

Information réglementée

CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Les Actionnaires sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le mardi 10 janvier 2017 à 16h00 au siège social de la Société, Avenue Jean Mermoz 29 à 6041 Gosselies.

ORDRE DU JOUR

- 1. Prise de connaissance du Rapport de gestion de la Gérante sur les comptes annuels clôturés au 30/09/2016
- 2. Prise de connaissance du Rapport du Commissaire sur les comptes annuels clôturés au 30/09/2016
- 3. Prise de connaissance des comptes annuels clôturés au 30/09/2016
- 4. Approbation des comptes annuels clôturés au 30/09/2016 et affectation du résultat

Proposition de résolution :

- approuver les comptes annuels clôturés au 30/09/2016, en ce compris l'affectation du résultat;
- en conséquence, distribuer un dividende brut de 3,44 € par action représentant un rendement brut de 5,56% par rapport à la valeur moyenne du cours de bourse sur base annuelle, soit 61,86 €, la date de paiement étant déterminée par la Gérante;
- prélever sur les résultats reportés des exercices antérieurs un montant de 354.882 €.

5. Approbation du Rapport de rémunération

Proposition de résolution : L'Assemblée décide d'approuver le rapport de rémunération constituant une section spécifique de la déclaration de gouvernance d'entreprise reproduite dans le rapport annuel.

6. Décharge à la Gérante pour la période du 01/10/2015 au 30/09/2016

Proposition de résolution : Il est donné décharge de son mandat à la Gérante pour la période du 01/10/2015 au 30/09/2016.

7. Décharge au Commissaire pour la période du 01/10/2015 au 30/09/2016

Proposition de résolution : Il est donné décharge de son mandat au Commissaire pour la période du 01/10/2015 au 30/09/2016.

8. Fixation des honoraires de la gérante pour l'exercice 2017

Proposition de résolution : L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer les honoraires de la gérante à 575.000 €.

9. Délégation de pouvoirs en vue d'exécuter les décisions prises

Proposition de conférer à deux administrateurs du gérant, agissant conjointement, tous pouvoirs d'exécution des décisions prises, avec faculté de délégation

10. Mandat du Commissaire

Proposition de résolution : L'Assemblée Générale décide de nommer le Commissaire, PwC Reviseurs d'Entreprises scrl, immatriculée au registre des personnes morales sous le numéro 0429.501.911, représentée par Monsieur Damien Walgrave, Reviseur d'entreprises, agréé par la FSMA, pour un mandat d'une période de 3 ans moyennant une rémunération annuelle de 36.500 €, hors cotisation IRE de 1,30 % et cotisation fixe 40,00 €.

11.Divers

Contact

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter Mme Caroline WAGNER par téléphone : 071/259.294 ou courriel cwagner@w-e-b.be.







